

# CHU d'Angers



Service d'oncologie pédiatrique  
Pôle Hôpital Mère-Enfant  
Centre Robert Debré, 4ème étage  
4 rue Larrey, 49933 Angers

**Secrétariat :** 02 41 35.48 90  
02 41 35 38 63  
02 41 35 65 24

IDE coordinatrice : 06 65 80 71 39  
06 65 81 13 00

**Salle de soins du secteur conventionnel** 24/24h : 02 41 35 32 27

**Salle de soins du secteur protégé** 24/24h : 02 41 35 32 25

**Salle de soins de l'hôpital de jour :** 02 41 35 51 00

Du lundi au vendredi de 8h à 17h30

## Présentation du service

---

### Les locaux

L'unité d'Oncologie Hématologie-Immunologie Pédiatrique appartient au Pôle Femme Mère Enfant. Elle est située au 4ème étage du bâtiment Robert Debré.

Elle accueille les enfants, adolescents et jeunes adultes atteints d'une hémopathie (maladie du sang), d'une tumeur solide, d'une tumeur cérébrale ou d'une pathologie immunologique.

L'unité se divise en trois secteurs de soins : le secteur conventionnel, l'hôpital de jour et le secteur protégé.

## Secteur conventionnel

- Hospitalisation de plusieurs jours
- Deux chambres doubles et une chambre individuelle
- Activité de diagnostic, chimiothérapie conventionnelle et prise en charge des effets secondaires

## Secteur dit "protégé"

- Hospitalisation qui nécessite un isolement protecteur
- Organisé en 5 chambres individuelles

## Secteur hôpital de jour

- Hospitalisation de plusieurs heures à une journée
- Deux chambres à deux lits et une salle d'examen

L'unité dispose en outre :

- D'une salle de jeux.
- De 2 bureaux infirmiers situés l'un dans le secteur conventionnel, l'autre dans le secteur protégé.
- D'une salle de bain pour les enfants avec la présence d'1 baignoire et d'1 table à langer (en plus des cabinets de toilette avec douche situés dans chaque chambre).
- D'un petit salon servant de lieu de rencontres avec les familles.
- D'un salon des familles situé à l'extérieur du service.



## Renseignements pratiques généraux



### Les Visites

Afin de respecter le repos des enfants, le travail des soignants, et pour limiter le risque infectieux, nous vous demandons de limiter les visites à l'entourage proche de l'enfant.

Nous vous remercions d'être vigilant aux bruits occasionnés par ces visites.

- **Si votre enfant est hospitalisé en secteur conventionnel :**

Vous pouvez venir chaque jour et à tout moment de la journée, tout en respectant les temps de repos des enfants. Evitez d'être trop nombreux dans la chambre : quatre personnes maximum par enfant.

Les visites de la fratrie sont les bienvenues (sauf avis médical).

- **Si votre enfant est en secteur protégé mais pas en isolement :**

Vous pouvez venir chaque jour et à tout moment de la journée, en respectant les règles du secteur protégé. En revanche, les visites sont limitées à 3 personnes par enfant sur la journée.

- **Si votre enfant est hospitalisé en secteur protégé et isolé :**

Les visites sont limitées à 2 personnes sur la journée.

Ces 2 personnes peuvent revenir plusieurs fois dans la journée. Certaines règles d'hygiène sont à respecter à l'entrée du secteur. Nous vous invitons à suivre les instructions mentionnées dans le sas d'entrée et en annexe dans ce classeur. N'hésitez pas à demander des précisions aux soignants.



### Les Repas

Pour votre enfant : un choix de menus pour la journée lui est proposé la veille dans la matinée. Il prend ses repas dans sa chambre.

Pour vous : Il est possible de commander un repas accompagnant dont le coût sera à votre charge. Il est à commander à l'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment Robert Debré avant 14h pour le soir-même.

Pour les parents dormant sur place, un petit déjeuner vous est offert jusqu'à 10h maximum.

Un salon des Familles est à votre disposition, mais il vous est possible de prendre votre repas dans la chambre de votre enfant (sauf si hospitalisation en isolement protecteur).



### Le Salon des Familles

Une salle nommée «Salon des Familles» est réservée aux proches. Elle est meublée et équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes, d'une cafetière et de vaisselle. Vous pouvez y prendre vos repas, vous isoler, rencontrer d'autres parents et les membres d'une association. Nous vous demandons de veiller à l'entretien de cette pièce. Les produits d'entretien sont à demander à l'équipe.



### Sanitaires pour les proches.

Vous ne pouvez pas utiliser les toilettes dans les chambres des enfants, elles sont strictement réservées aux enfants. Des toilettes sont à votre disposition sur le palier.

Une douche et des sanitaires sont à votre disposition en dehors du service de 9h à 21h. Merci de signaler tout dysfonctionnement à l'équipe soignante.

# CHU d'Angers



## Le Téléphone

Les portables personnels sont autorisés s'ils sont utilisés avec discrétion. Leur utilisation par les enfants ne relève pas de la responsabilité du service. Il vous est demandé de ne pas prendre de photos des soins ou des soignants sans leur accord.



## Internet

Internet est disponible pour tous les enfants du service. Le wifi est présent dans le service et chaque chambre est équipée d'un branchement.

Le service dispose d'ordinateurs portables. Vous pouvez également amener votre matériel personnel qui reste sous votre responsabilité.

Le CHU met à votre disposition une connexion WIFI sur l'unité

Pour vous y connecter suivez les étapes suivantes :

- 1 - Se connecter au réseau « PATIENTS »
- 2 - Remplir le formulaire avec vos noms, prénoms et numéro de téléphone portable et accepter la charte d'utilisation
- 3 - Vous recevez vos identifiants par sms
- 4 - Il ne vous reste plus qu'à les inscrire sur le portail, à accepter la charte d'utilisation et vous êtes connectés

La connexion au réseau est automatique pendant les 7 jours qui suivent votre première connexion (il vous faudra recommencer l'opération après ce délai). Sachez que l'accès aux plateformes vidéo (youtube, dailymotion...) est actuellement impossible. Merci de nous faire part des retours tant positif que négatif, nous ne manquerons pas de les faire remonter au service informatique afin d'améliorer le service.



## La Télévision

Chaque chambre est équipée d'une télévision. Son accès est gratuit et offre un programme de dessins animés à la demande.

Un lecteur DVD avec de nombreux DVD, des consoles de jeux avec des jeux sont à votre disposition (mais vous pouvez également apporter les vôtres).



## Carte de Stationnement.



## Hébergement

Vous avez la possibilité de rester dormir auprès de votre enfant sur un lit d'appoint, sauf si votre enfant est en isolement protecteur.

Pour des raisons pratiques et de sécurité, nous vous demandons de plier et de ranger votre lit chaque matin (à partir de 9h) à l'endroit que nous vous indiquerons.

Il vous est également possible de loger près de l'hôpital, après inscription auprès de ces organismes :

### Au logis OZANAM

(Maison pour les familles d'hospitalisés)  
8, impasse du Sauvage,  
49100 ANGERS  
Tél. 02 41 86 00 86

### A la Maison des Familles

(Structure conçue pour les enfants hospitalisés et leurs parents)  
8, rue du Figuier, 49100 ANGERS  
Tél. 02 41 72 59 00  
Email : agmf49@orange.fr  
www.maisondesparentsangers.com

N'hésitez pas à demander les plaquettes d'informations, ainsi que les tarifs auprès des soignants.

## Equipe soignante

---

### Equipe médicale

- Pr PELLIER Isabelle : Professeur Pédiatre, Hématologue, Responsable de l'unité.
- Dr DE CARLI Emilie : Praticien Hospitalier, Pédiatre, Oncologue.
- Dr PROUST Stéphanie : Praticien Hospitalier, Pédiatre, Oncologue.
- Dr BRASME Jean-François : Praticien Hospitalier, Pédiatre, Oncologue.
- Dr DUPLAN Mylène : Assistante, Pédiatre, Oncologue.
- Dr MALLEBRANCHE Coralie : Assistante, Pédiatre, Oncologue.
- Dr KUBICEK Pierre : Assistant, Pédiatre, Oncologue.
  
- Les Internes : médecins en cours de spécialisation.
- Les externes : étudiants en médecine.

### Cadre de santé

- Mme CHAUVIERE Estelle : Responsable de l'organisation de l'unité et de l'encadrement de l'équipe soignante.

### Puéricultrices et Infirmières

- Elles accueillent et prennent en charge les enfants et les familles en leur apportant des soins variés. Elles restent à votre disposition et à celle de votre enfant. Elles assurent la liaison entre les familles et les médecins.

### Auxiliaires de Puériculture et Aides soignantes

- Elles accompagnent votre enfant dans les gestes de la vie quotidienne.

### Agents de Service Hospitaliers

- Responsables de l'entretien des locaux, leur travail constitue un élément essentiel de l'hygiène et de la propreté du service.

### Infirmières d'Annonce et de Coordination

- Mme BESNARD Lydie et Mme COSNARD Marie-Cécile : elles sont détachées des soins. Elles interviennent quelques jours après l'annonce médicale de la maladie.

Elles reprennent le fonctionnement du service, présentent les différents intervenants, et réexpliquent la maladie, les traitements et les effets secondaires.

Elles interviennent dans un second temps pour préparer la sortie de votre enfant, font le lien entre l'hôpital et votre domicile. Elles peuvent intervenir si nécessaire auprès des différentes équipes soignantes pour harmoniser les pratiques de soins donnés à votre enfant et faciliter la communication

# CHU d'Angers

## Psychologue

- Mr MALLET Jérémie : il est présent dans l'unité pour proposer à l'enfant et/ou à ses parents des entretiens pour que chacun puisse exprimer librement et en toute confidentialité la façon dont il vit la maladie et ce qu'elle occasionne. Il permet de pouvoir aborder des questions parfois difficiles au sein de la famille.

Après chaque annonce, il vient se présenter à vous et à votre enfant.

## Educateur de Jeunes enfants

- Mme ROBIN Séverine: il propose un accompagnement quotidien des enfants et de leurs parents à partir de différents moyens (présence en chambre, salle de lecture, informatique, jouets...). Il est aussi référent des animations ponctuelles (spectacles, musiciens...). Il vous est possible de rapporter des jouets ou jeux de la maison.

## Institutrice

- Mme GAINARD Laurence assure en accord avec vous-même et votre enfant la continuité de la scolarité à partir de 6 ans, chaque matin du lundi au vendredi, pendant le séjour hospitalier. Elle peut intervenir individuellement dans les chambres ou collectivement dans la salle de classe située au 4ème étage du centre Robert Debré.

Pour les plus grands, des professeurs (français, mathématiques, histoire, géographie, anglais) peuvent aussi intervenir.

## Diététicienne

- Mme DU FORESTEL Florence donne des conseils alimentaires et élabore des régimes adaptés aux besoins et au goût des enfants, ainsi qu'aux conséquences digestives et nutritionnelles liées à la maladie et aux traitements.

## Officière

- Elle vous aide à choisir les repas de votre enfant en tenant compte de ses goûts et des régimes définis.

## Assistante Sociale

- Mme FILLON Célia vous conseillera pour adapter votre vie familiale et trouver la meilleure solution qui vous permette d'être disponible en fonction de votre activité professionnelle et d'anticiper les éventuelles difficultés en vous accompagnant dans vos démarches administratives et en répondant à vos questions.

## Kinésithérapeute

- Mr COUTURIER Stéphane est là pour améliorer la fonction respiratoire et la motricité de votre enfant si besoin.

## Assistants médico-administratifs

- Mme CHAUDET Sophie, Mme HUMEAU Stéphanie et Mme CHAIGNON Isabelle vous orientent vers les interlocuteurs susceptibles de répondre à vos questions. Disponibles de 8h30 à 17h30, c'est à elles que vous vous adresserez pour un rendez-vous auprès des médecins et/ou du cadre de santé.

## Le Déroulement d'une journée



Les équipes soignantes essaient au maximum de respecter le rythme de votre enfant. Cependant, les soins quotidiens (bilans sanguins et examens) nous obligent parfois à intervenir de bonne heure auprès des enfants.



### Le Matin

- Bilans sanguins/visite médicale.
- Petit déjeuner au réveil de votre enfant.
- Entre 9h et 11h : début des toilettes en fonction du réveil des enfants. Si vous le désirez, l'équipe soignante peut vous accompagner pendant la toilette de votre enfant. Sur cette période, votre enfant peut également bénéficier de cours ou d'activités de loisirs proposés par l'éducateur.
- Entre 12h et 13h : déjeuner.



### L'Après - midi

- Après le repas : temps de repos (lecture, télévision) ou sieste.
- Au cours de l'après-midi : activités, jeux, visites, cours, soins.
- Vers 16h : goûter.

### Le Soir

- 19h : le dîner
- A partir de 20h : préparation pour le coucher (change, pyjama). Le coucher se déroule ensuite en fonction de l'âge de l'enfant. N'hésitez pas à rester pour l'endormir.

Les soins infirmiers se déroulent tout au long de la journée. L'équipe tentera de les concilier au mieux avec les activités et les phases de repos de votre enfant.

Prévenez-nous si vous souhaitez quitter le service pour vous promener avec votre enfant, après avis médical.

Lors des déplacements pour les examens, votre enfant devra être accompagné : il sera d'autant plus rassuré si vous allez avec lui.

## Comment aider votre enfant ?

L'hospitalisation est pour l'enfant une rupture avec son milieu habituel (maison, famille, école, loisirs). C'est une étape difficile pour lui, mais nous pouvons l'aider en préservant certains repères.



### Ses habitudes

Il est important, dès le début de l'hospitalisation, que votre enfant ou vous-même, nous renseigniez sur ses habitudes de vie :

- A t-il des rites pour s'endormir ? (doudous, position, musique, lumière, biberon, histoires, câlins...)
- A t-il des plats préférés et des dégoûts ?
- Quels sont les jeux qu'il apprécie le plus ?
- S'exprime-t-il facilement ou est-il plutôt réservé ?
- A t-il besoin de beaucoup de présence ?
- De quelle aide a t-il besoin ?



N'hésitez pas à apporter tout ce qui peut l'aider à mieux vivre son hospitalisation.

- Doudou, sucette, jouets, livres.
- Musique préférée, vidéo, posters, photos.
- Vêtements personnels et affaires de toilette.
- Il est possible de décorer l'environnement à l'image de votre enfant.



Tous ces objets feront le lien entre l'hôpital et la maison.

Si votre enfant est hospitalisé dans le secteur protégé, vous pouvez également apporter ces objets. Toutefois, des règles d'hygiène sont à respecter avant de les rentrer dans la chambre. Il faut privilégier les jouets lavables, neufs sinon en bon état. Renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

### Votre présence

Votre présence rassure votre enfant et ses journées lui paraîtront moins longues.

Néanmoins, il peut aussi comprendre qu'il vous soit nécessaire de rentrer à la maison, l'important étant de lui expliquer.

Vous pourrez partager ses jeux, son temps de repas et participer à sa toilette.

N'hésitez pas à venir avec ses frères et sœurs ou avec tout membre de la famille ainsi que ses amis. Pour son moral, votre enfant a besoin de garder des relations avec son entourage familial et amical.



## Les Associations (cf. feuilles annexes)

### LE RIRE MEDECIN

Depuis 1991, l'association « Le Rire Médecin » redonne aux enfants hospitalisés le pouvoir de jouer et de rire pour mieux faire face à la maladie, en faisant intervenir des clowns professionnels dans les services pédiatriques.



### ASSOCIATION CHAMBR'A AIR

L'association, créée en 2006 par 4 musiciens professionnels, passe depuis mars 2007 deux fois par mois dans le service.

Accompagnés de leurs guitares et de divers instruments, ils proposent des moments musicaux à votre enfant.

### CONTEUSE

1 fois par mois, une personne vient auprès de votre enfant pour conter une histoire.

### SOLEIL AFELT



Siège social : 8 rue du Figuier, 49000 ANGERS  
Tél. 06 88 65 69 63  
Mail : soleilafelt@orange.fr  
site : [www.soleilafelt.org](http://www.soleilafelt.org)  
268 route d'Angers, 49700 Doué la Fontaine

L'association Soleil AFELT (Amis et Familles d'Enfants atteints de Leucémies ou de Tumeurs) a été créée en 1983 par quelques familles et l'oncopediatre qui soignait leurs enfants.

Actuellement, les objectifs de l'association sont le soutien aux familles, l'écoute de vos besoins, l'amélioration de la vie quotidienne des enfants et de l'entourage, à l'hôpital et à l'extérieur, pendant et après la durée des soins.

Cela se traduit par des achats, animations ou aménagements que vous pouvez constater dans le service (l'AFELT a aménagé l'actuel « salon des familles » par exemple où de la documentation sur l'association est à votre disposition), mais aussi par des propositions à l'extérieur : Mobile Home, séjours voile....

Chaque semaine, ils viennent vous rencontrer lors de leur pause-café, le mercredi matin. Le mardi, une socio esthéticienne propose des soins aux parents.

Ils agissent en lien avec les associations du Mans et de Nantes, et sont administrateur au sein de l'Union Nationale des associations de Parents d'Enfants atteints de cancers (UNAPECLE).

POUR ETRE A VOTRE SERVICE, IL FAUT QU'ILS VOUS CONNAISSENT : N'HESITEZ PAS A VENIR LES RENCONTRER.

# CHU d'Angers

## SOCIO ESTHETICIENNE

Le mardi, une socio esthéticienne, Marie Jan-Chauvin, propose des soins aux parents. Les produits et les soins sont offerts par l'association Soleil AFELT

## LE LEO CLUB



Leur action phare depuis 2002 : être auprès des enfants du service d'oncologie pédiatrique du CHU d'Angers tous les mardissoirs.

Lorsque les visites sont terminées, les enfants se retrouvent seuls. C'est durant ce créneau qu'ils interviennent, entre le départ des parents et le moment où vient le sommeil. Ils sont à l'entière disposition de ces jeunes pour leur faire oublier un instant la maladie : jeux, contes, discussion, promenade, soirées à thème, pour les faire s'évader le temps de ces soirées.

## MARIE REVES ET ESPOIR



L'Housserie, 49220 Gené  
Tél. 02 41 61 22 85 / 06 66 38 50 73  
Mail : mariereves.espoir@wanadoo.fr  
site web : [www.marie-reves-espoir.fr](http://www.marie-reves-espoir.fr)

L'association Marie Rêves et Espoir créée en 2004, accompagne et soutient tous les enfants malades touchés par la maladie, et ceci quelle que soit la pathologie dont il souffre et son âge.

Tous les enfants soignés dans les différents hôpitaux de la région des Pays de la Loire peuvent, s'ils le désirent, nous faire part de leurs vœux.

Ils vous répondront dans les plus brefs délais et feront en sorte que le rêve de votre enfant devienne réalité, pour lui mais aussi pour sa famille car il partira accompagné de ses parents, frères et sœurs.

Ces instants privilégiés en famille permettent de s'évader un instant de la dure réalité de la maladie.

L'association met également en place différentes sorties entre familles, afin de rompre l'isolement (pique-nique, parc d'attraction, etc....)

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer.

Toute l'équipe de l'Association Marie Rêves et Espoir.

## LES BLOUSES ROSES



Association loi 1901 fondée en 1944, reconnue d'utilité publique en 1967.  
Siège Social : 5 rue Barye, 75017 PARIS  
Tél. 01 46 22 82 32 - Fax 01 46 22 82 39  
Mail : [lesblousesroses@wanadoo.fr](mailto:lesblousesroses@wanadoo.fr)  
site web : [www.lesblousesroses.asso.fr](http://www.lesblousesroses.asso.fr)  
N° siret : 784 315 855 00022 Code APE : 8899 B

Les Blouses Roses, association nationale de plus de 4000 bénévoles, sont présentes dans les hôpitaux, chez les enfants et les adultes et en maison de retraite.

A Angers, depuis 2006, elles interviennent plusieurs fois par semaine dans différents services de l'hôpital : oncologie, salles d'attente de consultations pédiatriques et chirurgie pédiatrique.

Elles sont là pour apporter aux enfants du réconfort, de la joie et de la gaieté par le biais de jeux, bricolage, lecture. Elles partagent également avec les parents des moments d'échanges et leur permettent de pouvoir « s'évader » quelques instants.

Avec « les Blouses Roses », à l'hôpital, la vie continue.

## Intervenants externes

---

### Le S.A.S.A.D (Service d'Aide Spécialisée A Domicile)

20 rue Roger AMSLER  
49100 ANGERS  
Tél. 02 41 73 07 61  
Mail : sasadcancerenfance@wanadoo.fr

Le S.A.S.A.D est indépendant de l'hôpital. Il travaille néanmoins en étroite collaboration avec le service d'immuno-hémato-oncologie pédiatrique.

En fonction de vos besoins et de vos attentes, il propose un accompagnement éducatif et psychologique de votre enfant, de son entourage (parents, frères et sœurs, école...).

Il se compose de 2 psychologues, 2 éducatrices spécialisées, une secrétaire de direction et un médecin coordinateur.

Dans les bouleversements révélés ou provoqués par la maladie, un soutien à la parole peut s'avérer bénéfique, parfois nécessaire.

A partir d'échanges, les professionnelles du SASAD proposent de vous accompagner, vous et vos enfants. Elles peuvent aussi veiller avec vous à ce que la maladie ne soit pas à l'origine d'une rupture dans la vie sociale.

Ces entretiens peuvent se dérouler dans les locaux du SASAD, dans le service pédiatrique, à domicile, à l'école ou tout autre lieu souhaitable pour votre enfant.